

4099

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une foi

**MINISTERE DE LA FAMILLE, DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA
SOLIDARITE NATIONALE**

**CELLULE DE SUIVI DES PROJETS ET PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETE**

**RAPPORT DE LA COMMISSION 1
MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF
ORGANISATIONNEL NATIONAL ET DECONCENTRE
ADAPTE AUX NOUVELLES MISSIONS DU MFDSSN**

**ATELIER DE REFLEXION SUR LE NOUVEAU CADRE
INSTITUTIONNEL DU MFDSSN**

Novembre 2003

ATELIER N° 1 : Mise en place d'un dispositif organisationnel national et déconcentré adapté aux nouvelles missions du MFDSSN.

Modérateur : M. Babacar CISS

Rapporteurs : 1. Mme Fatoumata Guèye TOURE
2. M. Léopold CARVALHO

Compte tenu de l'importance du groupe (33 personnes), la liste des membres de l'atelier 1 ne vous sera pas lu, mais sera annexée au présent rapport.

I. RAPPEL DES TERMES DE REFERENCE

Objectif de l'atelier

Sur la base des présentations et des discussions générales en plénière, l'atelier devait réfléchir sur le meilleur dispositif organisationnel et déconcentré à mettre en place pour la réussite des nouvelles missions assignées au MFDSSN

Résultats attendus

- Mettre en évidence les problèmes essentiels de fonctionnement inhérents à la création d'un nouveau ministère chargé de la Famille, du Développement social et de la Solidarité Nationale.
- Esquisser une proposition de schéma organisationnel national et déconcentré pour prendre en charge les questions soulevées plus haut.

II. METHODOLOGIE

L'atelier 1 s'est scindé en deux groupes pour :

Au niveau du groupe 1, (i) examiner le projet de décret dans la forme et dans le fond en rapport avec les lettres de mission initialement assignées par Madame la Ministre, (ii) dégager les missions de chaque direction et service, (iii) identifier les contraintes et besoins de chaque structure et (iv) présenter les profils des personnes ressources disponibles et à rechercher.

Au niveau du groupe 2, proposer un dispositif organisationnel approprié pour prendre en charge les missions du Ministère.

Observation générale : l'atelier a fait un constat sur la rédaction du projet de décret dont la formulation des missions n'était pas appropriée ce qui a conduit à la reformulation de certaines missions. Se référer au projet de décret portant organisation du MFDSSN.

III. FORMULATION DES MISSIONS DES STRUCTURES DU MFDSSN

3.1. Direction de la Famille

La Direction de la Famille est chargée de l'amélioration des conditions sociales, économiques et culturelles des cibles femme et famille.

A ce titre, elle a pour mission de :

1. Promouvoir l'intégration des questions de genre dans les politiques, programmes et projets de développement en veillant à :

- Elaborer et mettre en œuvre la politique d'équité et d'égalité entre les sexes.
- Renforcer les capacités des acteurs en genre et développement.
- Mettre en place des mécanismes opérationnels d'exécution, de concertation et coordination, suivi et évaluation des actions en faveur de l'équité et l'égalité entre les sexes.

2. Assurer la promotion et la défense des droits de la femme et de la petite fille en veillant à :

- Harmoniser la législation nationale avec la convention pour l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes.
- Mettre en place l'Observatoire National des Droits de la Famille et du Sous-Observatoire des Droits de la Femme et de la Petite Fille.

3. Assurer la promotion économique et sociale des femmes en veillant à :

- Développer des projets et programmes en leur faveur.
- Superviser les projets et programmes ainsi créés.